



Compte-rendu de réunion publique

Conseils de quartier Batignolles

Jeudi 19 juin 2025, 19h – 20h30

Place Richard Barret, 16-20 rue des Batignolles 75017 Paris

Thème : Innovation numérique au service du public



Introduction

Paul Hatte, élu délégué au conseil de quartier Batignolles, a introduit la réunion.

Il est l'intervenant de cette réunion publique en tant que conseiller de Paris en charge de la communication, du numérique et de la participation citoyenne.

Innovations technologiques à Paris

Introduction

L'innovation désigne l'introduction réussie d'une nouveauté. Il s'agit d'une mise en production d'une invention.

Paris est depuis toujours une ville technologique. L'intervenant donne en exemple le réseau d'égouts avec 600 km de réseaux. Il évoque également l'arrivée de l'électricité dans les années 1900 qui feront de Paris « la ville lumière ».

Aujourd'hui, les innovations sont principalement liées au numérique, à la technologie de pointe et à internet. Depuis 20 ans, Paris tente d'accompagner le mouvement de transformation numérique.

Panorama de quelques innovations réussies à Paris :

- Les Vélib' qui répondent à la fois aux besoins de se déplacer et à l'innovation numérique avec la gestion de leur stationnement via des bornes.
- Paris Data, open data (base de données publiques) de la Ville de Paris. Les documents sont mis sur une plateforme accessible à tous, afin que les acteurs institutionnels, privés, associatifs, de recherche ou même habitants, puissent s'en saisir avec leurs compétences de lecture et d'analyse. Ainsi, la mise à disposition de ces importants volumes de données peut déboucher sur d'éventuelles interpellations et actions.
- Le Budget Participatif qui permet aux habitants de décider de l'emploi d'une portion du budget de la Ville.
- Les I-services municipaux qui permettent de faire certaines déclarations administratives en ligne (par exemple, un changement d'adresse)

Panel d'innovations plus controversées :

- Les trottinettes en libre-service, innovation soudaine car très rapidement déployée dans l'espace public et en grande quantité. Elles ont posé des difficultés de stockage, d'encombrement de l'espace public et de cohabitation avec les autres usagers de la voirie. La Ville de Paris les a interdites en 2023, suite à une votation citoyenne.
- Les dark stores, font office d'entrepôts pour les livraisons d'e-commerce. Après un temps de vide juridique, Paris règlemente ce type d'activité.
- La reconnaissance faciale, utilisée notamment en Asie pour faire du contrôle d'identité. Elle n'est aujourd'hui pas mise en place à Paris. L'intervenant explique que ce n'est pas dans l'ADN de la capitale et que cela prendra du temps à arriver, si cela arrive et certainement sous une autre forme.
- Le déploiement de la 5G, certains habitants étant particulièrement sensibles aux ondes émises par ce dispositif technologique.

- Les bornes d'Autolib', ancien dispositif de location de voitures intramuros (comme les Vélib'), stoppé pour des raisons financières.

[L'ubérisation à Paris](#)

Les plateformes de service (Uber Eats par exemple) génèrent des transformations de la Ville, il est donc nécessaire que les élus s'en saisissent pour corriger les éventuels effets négatifs. Un audit de six mois a été effectué pour faire un état des lieux de l'impact des plateformes numériques sur la vie urbaine parisienne.

https://cdn.paris.fr/paris/2025/05/27/mie-uberisation-150525_compressed-aPpn.pdf

[Focus sur le 17^e arrondissement : les innovations mises en place.](#)

En mars 2025, en parallèle de la votation citoyenne sur les rues jardins, le 17^e arrondissement a posé une question locale :

« Pour ou contre l'expérimentation dans le 17^e arrondissement de technologies numériques afin d'optimiser les consommations énergétiques de l'éclairage public et faciliter l'entretien de l'espace public ? »

(<https://mairie17.paris.fr/pages/votation-du-23-mars-pour-ou-contre-vegetaliser-et-rendre-pietonnes-500-nouvelles-rues-30260>)

Les cas d'usages sous-jacents :

- Des capteurs pour détecter les places de stationnement disponibles.
- Des capteurs de comptage des flux pour mieux connaître mesurer le nombre de vélos, voitures et piétons passant fréquentant une rue. Cela permet de prendre des décisions éclairées en connaissant mieux l'impact précisément l'impact sur la circulation.
- Des capteurs de présence sur les éclairages publics pour ajuster la luminosité, notamment dans les petites rues où il serait possible de baisser la luminosité et ne l'intensifier qu'en cas de passage. Cela permettrait de diminuer l'impact électrique d'une rue jusqu'à 80%.
- Une plateforme de signalement de présence des rats dans l'arrondissement, pour optimiser l'identification des zones de prolifération et l'intervention des services.

(<https://mairie17.paris.fr/pages/decouvrez-l-application-signalerunrat-paris-11999>)

- Une plateforme chantiers17 grâce à laquelle les habitants peuvent se renseigner sur les travaux, leur nature et leur durée en temps réel.

(<https://chantiers17.paris/>)

Toutes ces propositions ont été mises en place dans le quartier des Batignolles, à titre expérimental.

160 capteurs ont été installés en quatre ans.

La Mairie est accompagnée par une startup française pour le déploiement du matériel et une ONG pour la protection des données. Des panneaux accompagnent les capteurs afin d'expliquer aux usagers la présence et l'intérêt de ceux-ci.

Ils servent aujourd'hui concrètement à connaître les places de stationnement libres dans la rue. En outre, l'objectif est de :

Objectifs du projet

⚡ Économies d'énergie

🌿 Protection biodiversité

🚗 Aide au stationnement

🔊 Réduction nuisances

Rénovation énergétique

-96k kWh économisés/an grâce à 255 lampadaires LED avec détection de présence

Secteurs clés touchés

VTC

Congestion accrue, conditions de travail précaires des chauffeurs, temps de connexion excessifs

💡 Nécessité de stations dédiées et régulation des véhicules à vide

Livraison

Multiplication des livreurs, stationnement anarchique, pression des délais sur la sécurité

💡 Création de micro-hubs logistiques et espaces de repos

Logement touristique

Raréfaction des locations longue durée, hausse des loyers, tensions immobilières

💡 Limite 90 jours/an, enregistrement obligatoire, amendes

Commerce de proximité

Concurrence de l'e-commerce, dark stores illégaux, risque de désertification

💡 Accompagnement à la transition numérique, marketplaces locales

Propositions concrètes

Renforcement juridique

Pouvoir de sanction accru pour les mairies en cas d'infractions des plateformes

Concertation formalisée

Organisation d'une concertation régulière avec les travailleurs des plateformes pour adapter les politiques

Statut des travailleurs

Militer pour un statut hybride adapté aux spécificités du travail des plateformes

Infrastructures dédiées

Création d'espaces réservés : hubs logistiques, zones d'attente pour VTC, lieux de repos pour livreurs

Incitations au modèle vertueux

Label pour les plateformes respectant le droit du travail et la qualité de service

Plateformes alternatives

Soutien aux initiatives locales et coopératives, marketplaces municipales pour les commerçants

Fiscalité équitable

Plaidoyer pour une contribution juste des multinationales du numérique au financement des villes

Echanges avec la salle

Question : *Les prochaines étapes, c'est de donner accès aux données à tous les habitants, et quoi d'autre ?*

Réponse : Nous souhaitons faire un événement de lancement de ce concept « OpenBatignolles ». L'idée n'est pas de juste dire « il y a de la donnée », mais également aller là où les gens savent étudier la donnée comme des start-up. Par exemple, la Mairie du 17 pourrait proposer des prix aux personnes qui réussissent à créer des concepts utiles pour la ville et les habitants en partant de la donnée.

L'application de capteurs de stationnement fait elle-même grand bruit partout dans le monde.

Question : *Est-ce qu'on pourrait ajouter quelques données sur ces capteurs-là ? Notamment des dépôts sauvages de vélo ? On voit des gens mettre des vélos sur des poteaux, alors qu'il y a des endroits dédiés à cela...*

Réponse : Je n'ai pas parlé de l'application « DansMaRue » qui permet de faire des signalements d'anomalies sur l'espace public (encombrants, vélos épaves, véhicules mal stationnés...). Elle est très utilisée et est plutôt efficace. Ce qui est intéressant c'est que le problème arrive au bon service de la Ville, en charge de la problématique signalée.

<https://www.paris.fr/dossiers/l-application-dansmarue-65>

Il y a également le 3975, qui est le numéro central de la Ville et qui permet de faire des remontées sur des problèmes comme par exemple des trous dans la chaussée, etc.

L'élu remercie les habitants pour leur présence.

La réunion se termine à 20h.